

Lille, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

**Secrétariat**

Affaire suivie par :  
Cécile FOUCHARD  
Tél : 03 20 15 95 75  
Mél : cecile.fouchard@ac-lille.fr

144 rue de Bavay  
59000 Lille

Les inspectrices et inspecteurs IEN – ET  
Sciences biologiques et sciences sociales appliquées  
de l'Académie de Lille

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
de Biotechnologies Santé - Environnement,  
de Sciences et Techniques Médico-Sociales,  
de Coiffure, d'Esthétique, de Prothèse Dentaire  
et d'Horticulture en EREA et SEGPA

S/C du Chef d'établissement

**Objet : Bulletin de Septembre - Octobre 2024**

À l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire, nous adressons nos remerciements à tous ceux qui se sont engagés au service de la réussite des élèves, mais aussi de l'accompagnement des enseignants en acceptant des missions de tutorat et de formation. La session des examens 2024 s'est bien déroulée grâce à la mobilisation de la majorité des collègues sollicités à cet effet.

Pour cette année scolaire, le fonctionnement du corps d'inspection sciences biologiques et sciences sociales appliquées se décline ainsi :

Les Inspecteurs et Inspectrices Généraux de nos disciplines sont madame Sabine CAROTTI, madame Morgane LE BRAS-CARABOEUF et monsieur Jean-Marc MOULLET.

L'académie de Lille accueille Guillaume FOUQUET et Bérangère KISIEL, IEN ET Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées aux côtés de Lyes ALIANE, Ruth GISSELBRECHT et Frédérique LUBRANO DI FIGOLO.

Nous remercions Émeline PALFART pour son investissement auprès du corps d'inspection durant l'année scolaire 2023-2024, nous lui souhaitons une bonne continuation en qualité d'IEN SBSSA dans l'académie de Créteil.

Le pilotage pédagogique des filières relevant du champ des sciences biologiques et sciences sociales appliquées est précisé en annexe 1. Pour toute question pédagogique, nous vous invitons à prendre l'attache de l'inspecteur ou inspectrice en charge du diplôme ou des disciplines tel que répertorié dans cette annexe.

L'accompagnement des établissements et des bassins se fera en fonction de la répartition jointe en annexe 2.

Pour tout questionnement pédagogique ou didactique lié aux programmes, référentiels et méthodes, vous pouvez nous écrire directement. Par contre, tout courrier relatif à des questions réglementaires, administratives ou pédagogiques (organisation des enseignements par exemple) doit être rédigé sous couvert du chef d'établissement.

Chaque professeur est doté d'une adresse professionnelle électronique académique nom.prénom@ac-lille.fr qui est à utiliser obligatoirement pour toute communication professionnelle.

## 1. Priorités de cette rentrée scolaire

Nous vous encourageons à prendre connaissance des éléments du contexte de l'année scolaire 2024-2025 dans l'académie de Lille : [Éléments de contexte de l'année scolaire 2024-2025 dans l'Académie de Lille – S.B.S.S.A. \(ac-lille.fr\)](#)

L'année 2024-2025 sera marquée par la réorganisation de l'année de terminale (mesure 4) dans l'objectif de mieux accompagner les élèves vers une insertion professionnelle ou une poursuite d'études, ainsi que par une nouvelle grille horaire devant garantir la consolidation des savoirs fondamentaux. Nous vous incitons à prendre connaissance de la **Note de cadrage relative à la mise en œuvre de l'année de terminale en Prévention Santé Environnement pour la rentrée scolaire 2024-2025** jointe en annexe 3.

Nous vous invitons à poursuivre le travail engagé sur l'enseignement et l'évaluation par compétences, le travail collaboratif, les pratiques innovantes encourageant la remobilisation des élèves les plus fragiles, les actions permettant le développement de l'esprit critique et la compréhension des enjeux du monde actuel.

## 2. Informations institutionnelles

- **Transformation de la voie professionnelle et réforme du lycée professionnel** : Nous vous prions de consulter l'ensemble des documents mis en ligne sur le site Eduscol et notamment les guides et vademécum pédagogiques :

<https://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>

Le projet remplace le chef d'œuvre en Baccalauréat Professionnel à la rentrée 2024.

Circulaire du 2-7-2024 dans le BOEN du 11 juillet 2024 NOR : MENE2416916C

- **Inscription au DNB et CFG des élèves de 3<sup>ème</sup> scolarisés en SEGPA** : Ces élèves doivent prioritairement être inscrits au DNB série professionnelle et éventuellement au DNB série générale, si leur niveau est jugé suffisant par l'équipe pédagogique. Ils doivent également impérativement être tous inscrits au CFG.

- **Inscription aux Worldskills** pour la promotion des 69 métiers, dont la production industrielle en équipe, les métiers de la propreté, les métiers du service et de la proximité et les métiers du végétal, et la valorisation des jeunes dans leur parcours de formation. Le calendrier 2025 sera prochainement disponible sur le site

<https://www.worldskills-france.org>

- **Inscription au concours général des métiers** de l'esthétique cosmétique parfumerie et au **concours général des métiers** de la coiffure à compter de la session 2024. Le calendrier d'inscription sera disponible prochainement sur le site EDUSCOL.

Arrêté du 6 juillet 2022 publié au JORF n°0180 du 5 août 2022

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046144176>

- **Inscription au module « La Sécurité sociale, ma santé et moi »** : Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (MENJ), la caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM) et l'école nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S), en lien avec l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), ont élaboré un module pédagogique destiné aux lycéens intitulé « La Sécurité sociale, ma santé et moi ».

Le module sera proposé à toutes les académies à compter de la rentrée 2024, nous vous invitons à prendre connaissance de ce module via le site : <https://www.assurance-maladie.ameli.fr/qui-sommes-nous/histoire-et-missions/e-learning-jeunes/#/> et de contacter les IEN SBSSA pour solliciter un accompagnement.

- **Inscription au Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive** : elle est ouverte, par la voie de la validation des acquis d'expérience professionnelle, au titre de l'année 2025

<https://www1.ac-lille.fr/vaep-certificat-d-aptitude-professionnelle-aux-pratiques-de-l-education-inclusive-122159>

## 3. Actualité des filières et des enseignements

- **Les travaux pratiques en ateliers** : Nous rappelons que la responsabilité des enseignants est engagée lors des séances d'enseignement. Nous vous demandons de former les élèves à la sécurité dès les premières heures d'enseignement et de garder une trace écrite de la formation de chaque élève.

- **Les certifications :**

Cette année, l'édition et la mise en place de nouveaux référentiels se poursuivent :

- BCP Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- BCP Esthétique cosmétique parfumerie (ECP) ;
- BCP Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques (PIPAC) ;
- CAP Agent accompagnant au grand âge (2AGA).

En juin 2025, auront lieu la première session du CAP Agent accompagnant au grand âge (2AGA), du BCP Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) et du BCP Esthétique cosmétique parfumerie (ECP).

- **Le nouveau site disciplinaire « Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées »** est ouvert sur le serveur académique : <https://pedagogie.ac-lille.fr/sbssa/> En cours de construction, celui-ci vous proposera très prochainement des espaces réservés accessibles via vos identifiants Eduline. Nous vous convions à consulter très régulièrement cet outil d'information et de communication sur lequel nous indiquons régulièrement les dernières actualités ou événements particuliers.

- **Les concours de recrutement des professeurs (session 2025) :**

Les inscriptions seront enregistrées par internet à l'adresse <http://www.devenirenseignant.gouv.fr> du mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024, à partir de 12 heures, au jeudi 7 novembre 2024, 12 heures, heure de Paris.

Nous vous remercions pour votre collaboration et vous souhaitons une bonne année scolaire.

**L'équipe des IEN-ET-SBSSA**

**Lyes ALIANE**



**Guillaume FOUQUET**



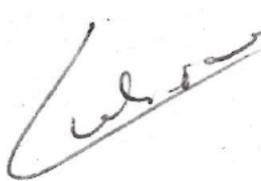
**Ruth GISSELBRECHT**



**Bénrangère KISIEL**



**Frédérique LUBRANO DI FIGOLO**



+

**Annexe 1**  
**Répartition des filières et des diplômes**  
**Groupe SBSSA pour l'année 2024-2025 - Académie de Lille**

<b>Filières et disciplines</b>	<b>Diplômes</b>	<b>Lyes ALIANE</b>	<b>Guillaume FOUQUET</b>	<b>Ruth GISSELBRECHT</b>	<b>Bérangère KISIEL</b>	<b>Frédérique LUBRANO</b>
<b>Santé-social</b>	CAP AEPE : Accompagnant éducatif petite enfance		X			
	BCP ASSP : Accompagnement, soins et services à la personne					X
	CS Aide à domicile					X
	CAP 2AGA : Agent accompagnant au grand âge					X
	BCP AEPA : Animation enfance personnes âgées, DEME : Diplôme d'État de moniteur éducateur			X		
<b>Soins Personnels</b>	CAP Métiers de la coiffure, MC Coiffure coupe couleur BP Coiffure BCP Métiers de la coiffure, BCP Perruquier posticheur			X		
	CAP, BP et BCP Esthétique-cosmétique-parfumerie			X		
<b>Services aux collectivités et aux entreprises</b>	BCP Bio-industries de transformation BCP PIPAC : Production en industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques	X				
	CAP PSR : Production et service en restaurations	X				
	CAP APH : Agent de propreté et d'hygiène BCP HPS : Hygiène, propreté et stérilisation				X	
<b>Filières médico-techniques et paramédicales</b>	BP Préparateur en Pharmacie		X			
	BCP Technicien en prothèse dentaire	X				
	BCP Technicien en appareillage orthopédique		X			
<b>EREA et SEGPA</b>	Champ HAS : Hygiène, alimentation, service		X			
	Champ ERE : Espace rural environnement				X	
	Horticulture				X	
<b>Enseignement général</b>	PSE	X			X	
	SVT et DP en 3PM – DNB en série professionnelle				X	
<b>Sciences appliquées</b>	Diplômes des Métiers de l'alimentation Diplômes des Métiers de l'hôtellerie et de la restauration CS Vendeur – Conseil en alimentation			X		
<b>Dossiers particuliers en charge</b>	PRAP 2S et PRAP IBC		X			
	SST et Risques Biologiques	X				
	Campus des métiers et des qualifications « autonomie, longévité, santé »					X
	Site Disciplinaire		X			

## Annexe 2

### La répartition des secteurs géographiques est définie par bassins

<b>Lyes ALIANE</b> <a href="mailto:lyes.aliane@ac-lille.fr">lyes.aliane@ac-lille.fr</a>	BETHUNE CAMBRAI LILLE CENTRE
<b>Guillaume FOUQUET</b> <a href="mailto:guillaume.fouquet@c-lille.fr">guillaume.fouquet@c-lille.fr</a>	SAMBRE AVESNOIS ROUBAIX-TOURCOING
<b>Ruth GISSELBRECHT</b> <a href="mailto:ruth.gisselbrecht@ac-lille.fr">ruth.gisselbrecht@ac-lille.fr</a>	ARRAS DUNKERQUE LILLE-ouest
<b>Bérangère KIESIEL</b> <a href="mailto:berangere.kiesel@ac-lille.fr">berangere.kiesel@ac-lille.fr</a>	BOULOGNE-MONTREUIL LILLE EST VALENCIENNES
<b>Frédérique LUBRANO DI FIGOLO</b> <a href="mailto:frederique.lubrano-di-figolo@ac-lille.fr">frederique.lubrano-di-figolo@ac-lille.fr</a>	DOUAI LENS-HENIN-CARVIN AUDOMAROIS-CALAIS



[Visualisation géographique  
des bassins et filières en responsabilité](#)

## Note de cadrage relative à la mise en œuvre de l'année de terminale en Prévention Santé Environnement pour la rentrée scolaire 2024-2025

### Textes de référence :

- Arrêté du 22 Janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 Novembre 2018 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049083922>
- Note de service du 04 Mars 2024 publiée au BO n° 11 du 14 mars 2024 : [https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/Bulletin\\_officiel\\_MENJS\\_2024\\_03\\_14\\_BO11-1710431282.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/Bulletin_officiel_MENJS_2024_03_14_BO11-1710431282.pdf)
- FAQ mars 2024 : <https://eduscol.education.fr/document/56265/download?attachment>
- BO n°27 du 4 juillet 2024 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo27/MENE2403660N>

L'enseignement de la PSE (Prévention Santé Environnement) est assuré par les enseignants de Biotechnologies santé-environnement. A partir de la rentrée scolaire 2024/2025, le volume horaire en classe de terminale est d'une heure trente, d'après l'arrêté du 22 janvier 2024.

L'épreuve certificative conserve le format d'une épreuve ponctuelle d'une durée de 2 heures, tel que défini dans l'arrêté du 17 juin 2020. Cette épreuve est programmée le jeudi 26 juin de 9h30 à 11h30.

Il est donc nécessaire de prévoir un temps de regroupement de tous les élèves concernés au sein de l'établissement pour finaliser la préparation de l'épreuve de PSE. Cette modalité aura pour objectif la réactivation des compétences évaluables dans le cadre de cette épreuve.

Il est important de mettre en place une stratégie pédagogique visant l'accompagnement des élèves durant l'année scolaire et particulièrement durant les semaines du parcours Y, en favorisant la continuité pédagogique avec les enseignements de PSE. Un point de vigilance est à avoir en veillant à respecter l'équité dans les apprentissages quel que soit le parcours choisi par l'élève.

La durée du temps de regroupement des élèves que nous préconisons se limite à une journée entre le 23 et 25 juin. Il est possible d'alterner avec les demi-journées consacrées à la préparation de l'oral de projet. Ci-dessous un exemple d'organisation à programmer juste avant la date de l'épreuve, dans la limite du possible :

	Matin	Après-midi
Journée 1	PSE	ORAL DE PROJET
Journée 2	ORAL DE PROJET	PSE

Le corps d'inspection travaille sur l'accompagnement des équipes autour d'une stratégie pédagogique à adopter en classe de terminale. Un ou deux enseignants de biotechnologies santé-environnement assurant l'enseignement de PSE par établissement seront convoqués, en accord avec le chef d'établissement, afin de participer à une journée de formation.